

Dossier RAEP, un exemple qui n'a surtout pas valeur de modèle !!!!!!!

Première partie

Depuis le 2 septembre 2011, je suis affectée pour toute l'année scolaire 2011 – 2012 à temps plein au collège....., à, en qualité de Contractuelle de l'Éducation Nationale (2ème catégorie) en Lettres Classiques. J'enseigne le français en classe de 4ème et 3ème et le latin en classe de 5ème et 3ème. Cet établissement est un collège ex-ZEP, RAR, nouvellement ECLAIR.

Après mon baccalauréat scientifique, obtenu en 2002 avec mention, je me suis orientée vers une classe préparatoire aux grandes écoles Lettres et Sciences Sociales. J'ai ensuite suivi un cursus universitaire de Lettres Classiques, jusqu'à la Licence validée en 2007, puis j'ai décidé de faire un Master recherche en Sciences de l'Antiquité, réussi avec une mention Très Bien en 2010.

Ce parcours m'a permis d'approfondir mes connaissances et de les enrichir. Le Master m'a apporté une plus grande capacité de réflexion et de recherche de connaissances. En effet, travailler à partir des manuscrits sur un texte inédit pour en faire son édition critique implique un savoir-faire sur l'analyse de documents divers, une distance critique vis-à-vis des écrits eux-mêmes et de leurs commentaires. Par ailleurs, cette recherche m'a donné envie de transmettre des savoirs.

En parallèle de mes études, et pour appréhender le monde de l'éducation, qui m'attirait déjà, j'ai choisi de postuler, dès février 2004, pour un poste d'assistante d'éducation.

En tant que lycéenne, je m'étais déjà engagée dans des responsabilités diverses, que ce soit donner des cours de soutien à des élèves de primaire, suivre des cours de théâtre ou cogérer la trésorerie du Foyer socio-éducatif du Lycée.

Dans le cadre de ces fonctions d'assistante d'éducation, j'ai exercé en Lycée Professionnel d'abord, au LPR, à, pendant trois ans et demi, puis en internat, au Lycée International pendant plus de deux ans. Ces expériences, outre le fait de me confronter à la gestion de groupe et les problématiques adolescentes, m'ont permis de prendre des responsabilités, d'encadrer les élèves et de les accompagner dans leurs cursus, leurs recherches de poursuites d'étude...

Dans ce premier poste au LPR, j'ai découvert le fonctionnement des filières professionnelles mais aussi un public difficile ayant souvent choisi une formation par défaut. Outre les tâches administratives et le suivi des absences, j'ai encadré plus particulièrement les élèves en difficulté dans le cadre de la gestion des conflits et des actes d'indiscipline puis de leurs sanctions. J'ai aussi eu l'occasion de participer à une réunion d'étude des dossiers pour l'admission en CAP, BEP et Bac Professionnels divers.

Au cours de mes années d'internat, j'ai pu aider les élèves, tant dans leurs devoirs que dans un suivi plus personnalisé et les accompagner dans leurs doutes et leurs questionnements quotidiens, leur fournir des réponses quand je le pouvais, les aiguiller vers des personnes ressources dans d'autres cas. Toujours dans le lycée, j'ai eu à prendre en charge, en partie, la cafétéria du FSE, où le contact avec les élèves était plus dans la détente et la discussion et où j'ai pu mieux appréhender les questions propres aux lycéens et le rapport à avoir en tant qu'adulte vis-à-vis d'eux. Enfin, en raison de mon cursus universitaire, je me suis vue confier quelques heures de mon service au CDI où j'ai pu accompagner les élèves dans leurs recherches diverses (scolaires ou non) ou les conseiller et discuter avec eux sur leurs choix de lecture, toujours en collaboration avec le professeur documentaliste.

A la rentrée de septembre 2009, alors que je continuais les recherches dans le cadre de mon master, j'ai postulé pour devenir professeure contractuelle et ai été nommée en décembre en remplacement au Lycée pour quatre mois.

Ce premier poste m'a amenée à donner des cours de français à des classes de Seconde et Première scientifique et de littérature Terminale littéraire. J'ai été confrontée aux difficultés des débutants (appréhender la charge de travail : la préparation des cours, organisation de l'enseignement, ...). Cette première expérience m'a convaincue de la voie que je souhaitais suivre. J'ai préparé ces élèves à l'épreuve anticipée de Français et à l'épreuve de Littérature, conformément sur les Instructions Officielles des programmes et selon les progressions du professeur que je remplaçais.



Dès la fin de ce remplacement, j'ai été nommée mi-avril au lycée J'ai enseigné le français aux Secondes et la littérature aux terminales L ainsi que le latin à tous les niveaux. Cette suppléance allant jusqu'à la fin de l'année, j'ai dû transmettre les listes de textes des terminales latinistes et préparer, pour une élève de terminale qui repassait l'EAF, une liste de textes de français en me fondant sur ceux qu'elle avait pu étudier dans son cursus et sur ceux étudiés ensemble lors de cours supplémentaires de rattrapage.

A partir de l'année scolaire 2010 – 2011, j'ai été affectée en collège.

Le 1er septembre 2010, j'ai été affectée au collège, à, devant des 6ème et des 3ème en français et des 5ème et 3ème en latin. Par ailleurs, j'ai assuré la fonction de professeure principale de 6ème au cours de ce remplacement (de septembre aux vacances de la Toussaint). J'ai donc accompagné mes élèves de 6ème pour leur entrée au collège et la présentation de l'établissement lors de la journée de pré-rentrée, et j'ai assuré l'accueil des parents d'élèves de la classe. J'ai veillé au cours des heures de vie de classe à la bonne intégration et à l'adaptation de mes élèves au collège et à son rythme.

Cette expérience de professeure principale a été très enrichissante et mes années d'assistante d'éducation m'ont permis d'être plus armée face à cette nouvelle tâche. Par ailleurs, j'ai fait passer les évaluations d'entrée en 6ème et ai pu mieux appréhender les difficultés de certains. Enfin, toujours dans le cadre de ce remplacement, j'ai découvert la complexité de la dyslexie et ai été confrontée à la difficulté de l'évaluation d'un élève à la fois dyslexique et dysgraphique, pour lequel la production écrite était un réel handicap. J'ai collaboré avec les parents, le médecin scolaire et l'ensemble de l'équipe éducative à la mise en place des Projets d'Accueil Individualisés (PAI) pour ces élèves en difficulté.

De décembre 2010 à mai 2011, un nouveau remplacement m'a menée devant des élèves de 6ème et de 3ème en français. Le niveau des élèves de ce collège, ECLAIR (catégorie 2), était plus faible que celui du collège précédent (catégorie 5) et j'ai appris à réadapter les cours en fonction de leurs lacunes afin de les faire progresser en restant ambitieuse et de les préparer, pour les 3ème, au Diplôme National du Brevet. De même, confrontée au livret personnel de compétences, j'ai intégré l'évaluation par compétence du socle commun, que ce soit dans les devoirs ou à travers les exercices et les cours. Enfin, dans le cadre de la nouvelle épreuve d'Histoire des Arts, j'ai pu ouvrir plus facilement et approfondir quelques sujets d'études, telle l'autobiographie (via l'étude d'un autoportrait).

Cette année, au collège (ECLAIR) à Marseille, j'enseigne le français en 4ème et 3ème et le latin en 5ème et 3ème. Étant en poste à l'année pour la première fois, j'ai appris à élaborer une progression annuelle, ce qui jusqu'à présent était délicat, devant m'adapter et m'intégrer dans la progression du professeur remplacé.

La préparation de l'épreuve d'Histoire des Arts dans cet établissement diffère de celle que j'ai pu connaître auparavant et nous travaillons de façon pluridisciplinaire, une même œuvre étant étudiée selon des angles différents et complémentaires par plusieurs professeurs (éducation musicale et français pour un chant par exemple).

Dans le cadre de ce remplacement à l'année, j'ai pu organiser des projets de classe. Ainsi une de mes classes de quatrième suit une correspondance tout au long de l'année avec une autre classe de quatrième des Vosges et ma deuxième quatrième, dans le cadre de l'étude de la nouvelle, rédige à son tour une nouvelle policière au fil du deuxième trimestre.

Ces deux projets ont pour but, principalement, l'ouverture culturelle des élèves (découverte d'un autre style de vie, découverte de nouvelles et romans policiers), leur confiance en eux (se rendre compte de leur capacité à écrire) et le réinvestissement de leurs connaissances dans des conditions différentes de celles des seuls cours.

Toutes ces expériences m'ont permis de voir différents aspects du métier, de ses pratiques et de la pédagogie et ainsi renforcer ma motivation dans l'exercice des missions d'enseignant.

